AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 18-5-68 792063

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)

Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

AVERTISSEMENTS - VIGNES

MILDIOU DE LA VIGNE

Les informations que nous avons pu recevoir et les observations que nous avons pu faire malgré les circonstances actuelles nous permettent de préciser que les premières manifestations du Mildiou sont visibles dans certains vignobles notamment dans le Loir-et-Cher, l'Indre-et-Loire et le Loiret. Elles semblent actuellement peu nombreuses.

Les pluies orageuses de la Pentecôte ont pu être à l'origine d'une extension de la maladie à partir de ces taches, dans tous les vignobles où le premier traitement conseillé dans nos bulletins du 24 et 29 Mai qui n'ont pas pu être distribués, n'a pas été exécuté. De nouvelles taches doivent apparaître à la fin de la semaine.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement qui devra être terminé à la fin de la semaine.

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Des contaminations par ascospores sont encore possibles. Le traitement dirigé contre le Mildiou de la vigne sera également efficace contre cette maladie. Nous rappelons que la lutte contre le Black-Rot est obligatoire dans toutes les communes du Cher, de l'Indre et du Loir-et-Cher déclarées contaminées par arrêté préfectoral.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Nous rappelons les indications données dans notre bulletin du 31 Mai. Des projections sont encore possibles et on observe actuellement des sorties de taches parfois nombreuses dans les vergers où la protection n'a pu être assurée correctement au cours de la longue période pluvieuse de la fin du mois d'Avril et du début du mois de Mai.

Un traitement doit être effectué le plus rapidement possible s'il n'a pas été encore appliqué.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Il y a lieu d'appliquer dès que possible le traitement que nous avons conseillé dans notre bulletin du 31 Mai.

Nous rappelons que, les produits à longue durée d'efficacité sont à préférer pour lutter contre le Carpocapse et que la cadence des traitements conseillés par la Station sera déterminée en fonction de ces produits.

MOUCHE DE LA CERISE

Il y a lieu de suivre les indications données dans nos bulletins précédents. Nous précisons qu'un deuxième traitement doit être effectué dix à douze jours après la dernière application.

P./2.9

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

.../...

POMMES DE TERRE

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Les conditions climatiques actuelles sont favorables à l'apparition des premières taches qui ont déjà été signalées sur tas de déchets dans une région voisine. Si la période pluvieuse actuelle persiste il y a lieu de craindre une extension rapide de la maladie.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un premier traitement sur toutes les variétés sensibles à la maladie qui ont atteint ou dépassé 15 cm de hauteur. Nous rappelons que le concours pour la détection des foyers primaires du Mildiou de la pomme de terre est toujours ouvert et nous demandons instamment à tous les producteurs de nous envoyer les premières taches qu'ils pourraient observer dans leurs cultures.

INFORMATIONS -

ARBRES FRUITIERS

OIDIUM DU POMMIER

Il y a lieu de profiter de la lutte contre la Tavelure pour continuer la protection contre cette maladie.

POMMES DE TERRE

DORYPHORE DE LA POMME DE TERRE

On observe une activité parfois importante de ce ravageur dans certaines cultures. Il y a lieu d'être vigilant et d'intervenir lorsque les larves auront la grosseur de grains de blé en utilisant un des produits conseillés dans la liste qui a été remise à chaque abonné. La lutte contre le Doryphore est obligatoire.

BETTERAVES

PUCERONS DE LA BETTERAVE

On observe une activité de ces ravageurs dans certaines cultures. Il y a donc lieu d'être attentif afin d'intervenir, le cas échéant, en utilisant un des produits conseillés dans la liste qui a été remise à chaque abonné.

PEGOMYIE OU MOUCHE DE LA BETTERAVE

Des pontes et des larves sont observées dans certaines cultures. L'importance de l'infestation est variable suivant les expositions et les cultures.

Seul un examen attentif des cultures permettra donc de juger de l'opportunité d'un traitement qui doit être exécuté lorsque 50 % des pontes seront éclos. Dans ce cas on utilisera un produit à la fois efficace contre la Pégomyie et les Pucerons.

CULTURES CEREALIERES

CECIDOMYIES DES FLEURS DE BLE

Le vol des Cécidomyies des fleurs de blé s'amplifie. Les captures de Cécidomyies jaunes deviennent plus nombreuses dans la plupart des postes de piégeage des départements du Loir-et-Cher, du Loiret de l'Indre et du Cher. Les captures de Cécidomyies oranges ont été nombreuses dans les postes de piégeage de Saint-Amand Longpré (41), Boulay-Mivoie (28), Happonvilliers (28), Courbehaye (28), Lutz-en-Dunois (28).

Nous rappelons, comme nous l'avons précisé dans notre Bulletin Technique du mois de Mai consacré aux Cécidomyies des fleurs de blé, que la décision d'un traitement ne peut être prise qu'à l'échelon de l'exploitation et qu'elle dépend des trois facteurs suivants qui doivent être réunis :

1°) Présence d'adultes dans les cultures ;
2°) Arrivée au stade sensible de la céréale ;
3°) Conditions climatiques favorables ; soirées chaudes, humides et calmes.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU

L'inspecteur de la Protection des Végétaux,

G. BENAS